

Burundi : élection de 3 nouveaux commissaires pour la CVR

@rib News, 19/12/2017 â€“ Source Xinhua Les membres de l'Assemblée nationale, Chambre basse du Parlement burundais, ont procédé mardi à l'élection de trois nouveaux commissaires pour compléter la Commission vérité et réconciliation (CVR). Les 111 députés devaient élire trois commissaires parmi les neuf sélectionnés. Ainsi, l'abbé F. Niyonkuru, Léonce Ngabo et le révérend pasteur Clément Ndayinzira (photos, de g à d) ont été élus respectivement 93, 92 et 101 députés.

Les deux premiers sont de l'ethnie tutsi et le troisième de l'ethnie hutu, comme l'exige la composition de la CVR. Les députés ont ensuite passé à une deuxième élection pour choisir le vice-président de la CVR, et c'est le révérend pasteur Clément Ndayinzira qui a été élu par 98 députés. C'est en date du 10 novembre 2017 qu'avait eu lieu l'apurement des candidatures pour les trois postes de commissaire, afin de remplacer trois commissaires ayant dû quitter leurs fonctions.

Les trois commissaires qui ont été remplacés sont Mgr Bernard Ntahoturi, nommé représentant de l'Eglise anglicane auprès du Saint-Siège à Rome, l'abbé Désiré Yamuremye, en mission apostolique à l'étranger, et Didace Kiganahe, parti en exil. Les premiers membres de la CVR, onze au total, ont été élus à l'hémicycle de Kigobe en date du 3 décembre 2014 et ont pour principale mission d'enquêter et d'établir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme et du droit international humanitaire de l'indépendance du Burundi, le 1er juillet 1962, au 4 décembre 2008, date de la fin d'une période d'affrontements.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});